



Nos mesures de protection: *Pour que vous vous sentiez en sécurité avec nous*

Isolation et quarantaine:

Pour protéger vos semblables et vos proches, je vous prie instamment de ne pas venir au cabinet en cas des symptômes de maladie.

Veillez nous contacter pour trouver une solution commune.

Garder ses distances:

Dans notre cabinet, nous faisons notre mieux pour que la distance minimale de 2 mètres peut être réalisé. C'est pourquoi les rendez-vous seront organisées en alternance pour éviter le contact entre les patients.

Merci d'être à l'heure et évitez d'arriver trop tôt au cabinet.

Masques de protection:

En raison des petits espaces dans notre cabinet et dépendant de la situation et du traitement, la distance minimale de 2 mètres ne peut pas toujours être respectée.

Par conséquent, l'équipe du cabinet porte des masques pendant le travail.

L'Office fédérale de la santé recommande de porter un masque si une distance de 2 mètres ne peut pas être réalisée.

Nous vous remercions de suivre cette recommandation et porter un masque pendant la séance. Dans le cas vous ne possédez pas des propres masques, nous vous les mettons à disposition.

Mesures sanitaires:

Les surfaces de travail seront désinfectées après chaque séance. L'équipe du cabinet se lave et désinfecte régulièrement les mains. Dans certains cas, des gants sont utilisés.

Nous prions nos patients de laver et désinfecter les mains dès leur arrivée au cabinet et si possible de ne pas toucher des objets ou des surfaces.